

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cournon, le 10 mars 2016

Prévenir les risques professionnels des salariés intérimaires sur les chantiers de Travaux Publics

La carte « sécurité » TP, un outil au service de la sécurité des salariés

La Fédération Régionale des Travaux Publics Auvergne (F RTP)¹ et Prism'Emploi Auvergne - Rhône-Alpes² s'engagent dans le cadre d'une charte de partenariat et s'associent pour la mise en place d'un dispositif visant à améliorer la prévention des risques professionnels des salariés intérimaires intervenant dans le secteur des Travaux Publics.

Ce dispositif innovant se présente sous la forme d'une carte « sécurité » TP nominative, valable un an et délivrée aux salariés intérimaires, qui auront réussi le test préalable attestant de leurs connaissances en matière de prévention et de gestion des risques sur les chantiers.

Pour Thierry THEODORE, Président de la commission prévention-sécurité de la F RTP Auvergne : « c'est le devoir de tout entrepreneur de Travaux Publics d'assurer la sécurité et la santé des salariés intérimaires sur les chantiers ». Préoccupation partagée par Philippe GIRAUD, vice-président de Prism'emploi Auvergne - Rhône-Alpes : « Notre responsabilité est d'assurer aux salariés intérimaires les mêmes conditions de travail, de santé et de sécurité qu'aux salariés permanents. La prévention et la formation aux risques professionnels sont essentielles pour y parvenir. ».

À cette occasion, Thierry THEODORE et Philippe GIRAUD vous invitent le

Mardi 22 mars 2016, à 12h00
BEST WESTERN Hôtel Lafayette
53 avenue de l'Union Soviétique – Clermont-Ferrand

Cette action bénéficie du soutien financier de la Fédération Nationale des Travaux Publics.

¹ La F RTP Auvergne est le syndicat professionnel régional des Travaux Publics. Elle regroupe plus de 150 entreprises, spécialisées dans les travaux routiers, le terrassement, les travaux d'installation de réseaux électriques et de réseaux de canalisations, le génie civil et qui emploient 6500 salariés. www.frtppauvergne.fr/ / [@FRTPAuvergne](https://twitter.com/FRTPAuvergne)

² Prism'emploi - Professionnels du recrutement et de l'intérim - est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 entreprises de toutes tailles représentant 90 % du chiffre d'affaires de la profession. 7 000 agences d'emploi et 20 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.

En Auvergne – Rhône-Alpes, l'emploi intérimaire est en hausse de +2,3 % en 2015 (Source : Baromètre Prism'emploi).
En 2014, il représente en Auvergne – Rhône-Alpes 71 476 salariés en équivalent temps plein (Source : DARES).
www.prismemploi.eu/ / [@Prismemploi](https://twitter.com/Prismemploi)

Contacts Presse :